
**TERRITORIALISATION DU SECTEUR LAITIER ET RÉGIMES DE CONCURRENCE:
LE CAS DES MONTAGNES FRANÇAISES ET DE LEUR ADAPTATION A L'APRES-
QUOTA**

par Marie **Dervillé**

Joseph Bonnemaire¹. – Il s'agit d'une thèse en sciences économiques soutenue en 2012 à AgroParisTech (École doctorale Abies), réalisée à l'INRA de Toulouse, dans le cadre d'une convention CIFRE avec le CNIEL (Interprofession laitière), sous la responsabilité de Gilles Allaire, directeur de recherche à l'INRA, et co-dirigée par Gilles Bazin, professeur à AgroParisTech. Marie Dervillé est agro-économiste diplômée d'AgroParisTech.

Avec la hausse progressive des quotas laitiers jusqu'à leur suppression prévue en 2015, les producteurs laitiers perdent un outil de gestion de la concurrence entre producteurs et également entre territoires. Les quotas laitiers, introduits en 1984 pour réduire le coût de la politique laitière européenne (tarif douanier, intervention sur les marchés et subvention à l'écoulement des produits), reposent sur un ensemble de règles de gestion multi-acteurs et multi-niveaux, à l'origine de ressources collectives pour l'action : (i) stabilité des marchés à l'échelle européenne, (ii) soutien au développement d'une identité professionnelle nationale via l'élaboration des règles nationales d'allocation des droits à produire, (iii) contrôle des modèles productifs territoriaux au moyen d'une cogestion de ces droits à l'échelle des départements entre administration et profession, (iv) débouché à prix garantis pour les producteurs et approvisionnement sécurisé pour les transformateurs. La perte de cet instrument de régulation déstabilise les interactions entre acteurs et peut se révéler particulièrement problématique pour les systèmes laitiers de montagne où la productivité des facteurs génériques de production est plus faible qu'en plaine. Considérant que la concurrence ne repose pas uniquement sur les coûts et sur les facteurs génériques de production mais qu'elle suppose aussi la coopération des acteurs de marché dans l'élaboration de dispositifs de coordination (qualité, modèles d'entreprise) qui constituent le cadre des marchés, il est fait appel dans cette thèse aux travaux de N. Fligstein et de G. Allaire sur les institutions de marché et d'E. Ostrom sur la gestion des "biens communs". La notion de "régime de concurrence" est élaborée dans la thèse comme clé de voûte de l'analyse. Les régimes de concurrence désignent ici l'arrangement institutionnel des dispositifs de coordination à l'origine de la stabilité des marchés. Ils définissent les domaines de concurrence et les domaines de coopération. En étendant la notion de bien commun et en adaptant le concept de régime de droits de propriété à la capacité à exercer un contrôle sur les prix, ces arrangements institutionnels sont abordés comme un système de deux biens communs : la structure de gouvernance (à l'origine d'une capacité d'innovation) d'une part et la réputation collective (à l'origine d'une prime de marché) d'autre part. La France laitière étant diversifiée, ces arrangements institutionnels varient d'un territoire à l'autre, selon les modèles de production et d'entreprise, l'orientation des marchés, la nature des structures professionnelles et interprofessionnelles et, d'une manière générale, selon les relations entre les acteurs des filières. Les systèmes régionaux de production se caractérisent donc par différents régimes de concurrence.

¹ Membre de l'Académie d'Agriculture de France, Professeur émérite de l'Enseignement supérieur agricole.

La question de recherche qui structure la thèse est celle du contrôle, par les opérateurs de marchés, par les acteurs collectifs - privés ou coopératifs, sectoriels ou territoriaux et par l'acteur public de la transformation des marchés laitiers dans leur diversité et des conséquences de ce contrôle et de ces transformations en matière de structuration spatiale du secteur et les modèles d'entreprise.

Il s'ensuit deux sous-questions qui sont plus particulièrement approfondies dans la thèse:

1/ Quelle a été, au cours des dernières décennies, la contribution du cadre institutionnel (politique laitière européenne, politique de la montagne, politique de la qualité) et de son appropriation par les opérateurs et acteurs collectifs, à différentes échelles, à l'ancrage de la production laitière en montagne?

2/ Quelles sont les capacités de réponse des acteurs sectoriels et territoriaux (stratégies d'innovation, réputation collective et structures de gouvernance, qui sont à la base de la diversité des "régimes de concurrence"), et comment s'organise l'articulation des échelles d'action?

L'hypothèse de recherche est que la viabilité des bassins de production de montagne repose sur l'activation de ressources collectives sectorielles et territoriales spécifiques permettant une différenciation des formes et des espaces de concurrence. Dans les systèmes régionaux de production qui sont déjà partiellement différenciés tels que Savoies et Jura (production sous appellation d'origine avec des dispositifs de gestion des volumes et des prix différents des quotas), l'impact de la libéralisation des marchés est atténué. L'adaptation à l'après-quota peut passer par un renforcement des dispositifs de coordination existants ; les innovations pourront être incrémentales. Au contraire, dans les autres montagnes (Massif central, Pyrénées, reste des Alpes), les dispositifs de coordination alternatifs aux quotas sont à construire ; les innovations risquent de devoir être radicales pour se révéler un tant soit peu efficaces.

La démonstration s'appuie sur différents outils: une analyse de la littérature bien sûr, un travail de terrain avec plusieurs dizaines d'entretiens semi-directifs et une observation participante bien raisonnée (notamment participation régulière aux travaux de la "commission montagne" de l'interprofession laitière), et enfin une démarche ambitieuse de mobilisation et de traitement statistique combiné de plusieurs bases de données relevant de registres différents mais exploités ici en complémentarité. Concrètement, cette démonstration est bâtie sur une combinaison de 3 approches:

- une analyse historique de la transformation des politiques publiques et des marchés sur le temps long (économie des filières et dispositifs de coordination sur cinq décennies). Cette analyse met en évidence la nature institutionnelle de la concurrence et des facteurs de localisation du secteur (co-évolution entre fonctionnement des marchés et structuration spatiale du secteur);

-une analyse des capacités d'innovation (caractérisation du jeu des acteurs sectoriels et territoriaux et des stratégies et processus d'innovation qu'ils développent) dans trois territoires de montagne contrastés: Doubs, Cantal et Haute Loire; analyse qui passe notamment par la réalisation de monographies précises;

- une analyse fine des déterminants des dynamiques laitières locales. Celle-ci repose sur un travail considérable et très complexe d'analyse micro-économique de données individuelles géoréférencées issues d'un rapprochement original de 10 bases de données différentes: Quotas (campagnes et transferts), BDNI, Contrôle laitier, MSA, ODR, INAO, INSEE, ... ; ce travail a donné lieu à de multiples traitements statistiques qui ont permis d'élaborer des indicateurs de ressources territoriales et d'identifier les déterminants individuels (structure, âge, contractualisation de MAE, accès au marché) et territoriaux de la restructuration laitière (profil sectoriel, système territorial de production, AOP)...

Le mémoire de thèse est organisé en trois parties. La première partie pose le cadre théorique et méthodologique et retrace l'histoire des marchés laitiers. Ce cadre met en évidence les facteurs institutionnels de localisation des productions et souligne la nécessité d'étudier le rôle de l'action collective dans la différenciation et l'ancrage des systèmes régionaux de production. La deuxième partie analyse les changements induits par le durcissement du droit de la concurrence et la libéralisation des marchés laitiers. Cette analyse se déploie dans deux directions: une caractérisation et une étude de la transformation de trois cas de régimes régionaux de concurrence - le Doubs, le Cantal et la Haute-Loire - d'une part, une discussion de la capacité d'adaptation des acteurs (qui sont partie prenante de ces différents régimes) au changement des formes de concurrence qui accompagne la disparition des quotas. Dans la troisième partie, l'auteure analyse les restructurations laitières en poussant l'investigation au niveau des comportements productifs individuels des producteurs en lien avec leur environnement. Ces comportements sont estimés statistiquement, à partir de données individuelles géoréférencées, par une démarche qui permet d'explicitier le poids de la dimension institutionnelle dans les caractéristiques de l'environnement socio-politique, technique et économique des exploitations, ainsi que la stratégie productive de ces mêmes exploitations. Une typologie et une cartographie très fine des territoires laitiers de montagne ont ainsi pu être construites: la thèse met ainsi en évidence une diversité de situations et de dynamiques économiques et territoriales qui se traduit in fine par l'identification de 43 territoires de montagne distincts (environ 3-4 par département) que l'auteure répartit en quatre ensembles: montagne à AOP fortes, montagne à potentiel AOP, montagne générique dense, montagne générique peu dense.

L'originalité de la thèse réside dans un double choix opéré par Marie Dervillé: une approche d'économie institutionnelle qui permet d'explorer le rôle de l'action collective dans la capacité de réponse des territoires de montagne et un choix méthodologique de combiner une analyse des stratégies d'acteurs à partir d'études de cas et une analyse économétrique et statistique à partir de plusieurs jeux de données individuelles exhaustives d'exploitations. Ces choix ont permis les articulations d'échelles d'analyse indispensables à une compréhension nouvelle des interactions entre stratégies individuelles et stratégies collectives d'une part, entre stratégies collectives (privées, coopératives, territoriales,...) et cadre macro-institutionnel (politiques publiques, ...) d'autre part.

La principale avancée scientifique de ce travail sur les territoires laitiers de montagne réside donc dans le développement d'une démarche économique novatrice d'analyse du fonctionnement des marchés et de leur transformation. Cette approche centrée sur l'analyse des biens communs a permis d'explicitier: d'une part les domaines de coopération dans l'élaboration d'un cadre de marché et les domaines de concurrence dans l'acquisition de droits de propriété sur ces marchés et, d'autre part, le rôle des différents types d'acteurs (opérateurs privés, acteurs collectifs et acteur public) dans le contrôle de la création et de la répartition de la valeur sur les marchés.. Ce cadre d'analyse permet d'expliquer dans le détail une réalité complexe tout en gardant un certain niveau de généralité: la démarche serait tout à fait applicable à des secteurs autres que le lait. L'originalité de la démarche de recherche réside aussi dans l'articulation de différentes méthodes d'analyse économique (trajectoires-types de développement et modèles économétriques spatialisés, pour ne citer que les deux principales). C'est la première fois qu'une telle modélisation de la diversité des dynamiques laitières françaises, avec un centrage particulier sur la diversité des profils de restructuration en montagne et avec un tel niveau de finesse, est obtenue.

Plus concrètement, cette thèse a permis d'apporter un éclairage sur les enjeux de l'adaptation à l'après-quota. Il ressort en particulier de l'analyse que la disparition des échelles de régulation européenne, nationale et

départementale prive les producteurs de montagne d'une capacité de contrôle de la concurrence, et ceci d'autant plus que dans le même temps l'aval du secteur devient de plus en plus concentré et internationalisé. L'acteur public, suite à la crise laitière de 2009, a certes cherché à rééquilibrer le rapport de force entre opérateurs amont et aval par une incitation à l'action collective: c'est ainsi que le "paquet lait" a été adopté en février 2012. Toutefois cette thèse met bien en évidence que les régimes régionaux de concurrence sont contrastés et que les capacités de réponse, par conséquent, le sont également. Il s'ensuit que, sur certains territoires, les producteurs vont vraisemblablement parvenir à constituer et activer des ressources spécifiques sectorielles (AOP, fermier, démarche montagne) ou territoriales (renforcement de la rémunération des services environnementaux). Cependant la saturation du marché AOP laisse entendre que les possibilités de segmentation identitaire ne sont pas infinies; quant à la rémunération de services environnementaux, elle dépend largement de la volonté et des possibilités de l'acteur public et des priorités de la profession agricole... C'est pourquoi il y a un enjeu d'intégration, de rassemblement de producteurs et de mise en commun de ressources sur une base territoriale pour être en mesure de proposer une offre de lait adaptée au besoin de l'aval et de négocier une part de la valeur ajoutée générée par les stratégies de marques ou de segmentation fonctionnelle des entreprises. Mais, le changement institutionnel se faisant sur le temps long et à plusieurs échelles combinées d'organisation, il est à craindre que certains territoires ne soient désormais plus en mesure de mettre en œuvre une démarche collective appropriée. Cette thèse démontre bien que la capacité de constituer un régime régional de concurrence, à exercer un contrôle de la restructuration laitière sur le territoire, ne dépend pas uniquement des capacités d'innovation des acteurs régionaux mais aussi des évolutions du cadre institutionnel et politique et de l'appropriation de ces évolutions par ces acteurs régionaux. Les résultats empiriques mis en évidence par ce travail ont été jugés importants à valoriser auprès des milieux professionnels. Toujours au titre des apports de ce travail, on peut noter que les résultats du travail de Marie Dervillé font indiscutablement ressortir un message clair au regard de l'actualité du secteur: la proposition politique actuelle construite autour du paquet lait apparaît à coup sûr insuffisante pour maintenir à terme le lait en montagne à l'exception des territoires AOP déjà dotés de dispositifs de coordination reconnus et efficaces; il ne suffit pas d'inciter à l'organisation collective territoriale, il faut accompagner son développement...